



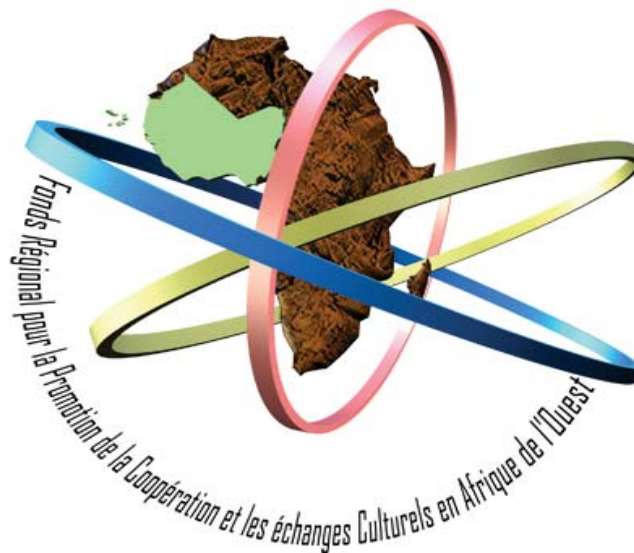
Union Européenne



Communauté Economique des
Etats de l'Afrique de l'Ouest



Union Economique et
Monétaire Ouest Africaine



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Objet du marché: Réalisation et Edition en 2000 exemplaires en français et en anglais d'un répertoire des organismes culturels en Afrique de l'Ouest.

Pays concernés: Les 15 pays membres de la CEDEAO et la Mauritanie

Financement : En 2006, la Commission Européenne et la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont signé une convention de financement (9/ACP/ROC/018) pour la mise en place d'un projet dénommé "Fonds Régional pour la Promotion de la Coopération et les Echanges Culturels en Afrique de l'Ouest", qui couvre les pays de la CEDEAO et la Mauritanie. Ce projet est financé sur le Programme Indicatif Régional (PIR) 9ème FED, pour une durée de 4 ans. Le maître d'ouvrage du projet est la Commission de l'UEMOA, Ordonnateur Régional (OR) du FED, le maître d'œuvre est le Département du Développement Social et Culturel de la Commission de l'UEMOA. La maîtrise d'œuvre déléguée a été attribuée à la société COWI A/S.

Contexte : L'étude diagnostic du secteur de la culture, base de la convention de financement du Fonds Régional pour la Promotion de la Coopération et les Echanges Culturels en Afrique de l'Ouest, a mis l'accent sur un certain nombre de

problèmes auxquels le secteur reste confronté et qui constituent un handicap à son développement. Le Fonds Régional a pour mission de contribuer à la prise en charge de certains de ces problèmes notamment : la faiblesse des financements, du dialogue et des échanges entre les acteurs de la région, la faible circulation des œuvres et des acteurs etc.

L'un des problèmes de communication auxquels sont confrontés les partenaires du secteur Culturel est l'absence d'informations organisées sur les acteurs du secteur (activités, statut, localisation, coordonnées etc.). Cette situation pèse lourdement sur le volume et la portée non seulement des échanges mais également des informations à leur endroit.

Au titre de son devis programme de croisière, l'Unité de Gestion du Projet a inscrit la réalisation et l'édition d'un répertoire des organismes culturels en Afrique de l'Ouest, pour répondre au besoin de doter le secteur d'un outil pédagogique et d'information.

Soumission des dossiers: L'Unité de Gestion du Projet invite les cabinets d'études/structures culturels intéressés à fournir leurs services à se manifester. Le dossier portant le nom et l'adresse complète de la structure (BP, N° de téléphone, fax, adresse électronique) doit comprendre les éléments suivants : une attestation d'existence légale (enregistrement dans le registre du commerce, récépissé ou tout autre acte administratif valide), une lettre de motivation avec une description de la structure mettant en exergue les expériences et compétences du soumissionnaire pour offrir le service demandé, les moyens humains, matériels et financiers.

Le dossier pourra être envoyé par

E-mail : culture@uemoa.int

Ou par Dépôt direct: au siège du projet sis dans l'immeuble de la Pharmacie de l'Indépendance (ex locaux de la BIClAB Prestige) en face de l'hôtel Indépendance à Ouagadougou - Burkina Faso, Téléphone: +226.50 30 81 88 ou +226/70 05 31 01.

Une liste restreinte de maximum 08 soumissionnaires sera établie au terme de la procédure de sélection. Les candidats retenus dans la liste restreinte recevront les termes de référence détaillés et seront invités à soumissionner leur offre complète.

Date limite de soumission des dossiers: les dossiers devront parvenir aux adresses citées au plus tard le 10 Mars 2009 à 12h00. Tous documents reçus après cette date ne seront pas pris en considération